Sauveur Talbot

Raymond Lamber

BREF HISTORIQUE

C'est le 5 février 1980 que messieurs Raymond Lambert, Gaston Genest et Sauveur Talbot ont obtenu les lettres patentes constituant la corporation de la Fondation des Amis de la Généalogie Inc. (ou Fondation A.G. Inc.) et celles-ci ont été enregistrées le 25 mars 1980. Cette résolution a notamment donné lieu à la composition d'un conseil d'administration, à l'établissement d'un mode de fonctionnement des réunions du CA et de l'assemblée générale annuelle, à la rédaction des Statuts et règlements de la Fondation et à la production d'une lettre de demande d'enregistrement à titre d'organisme de charité.

MISSION

L'importante mission de la FAG vise principalement à solliciter et à recueillir des dons matériels et en espèces en vue de la réalisation des activités, services et projets de la SGCE et d'émettre à cet effet, des reçus pour les fins de déduction fiscale. Ainsi, tel que stipulé dans les Statuts et règlements de la Fondation, 80% de l'argent recueilli a été versé annuellement à la SGCE à la suite de la réception d'une demande écrite et après la prise en compte des dépenses courantes de la Fondation. Au surplus, il faut absolument préciser que depuis sa création, la FAG a amassé au-delà de 38 500 $ en espèces, sans compter les dons d'équipement et de matériel (ex. : volumes, répertoires, écran de téléviseur, numériseur, ordinateurs).

Aussi, en plus de son mandat de collectes de dons par le biais d'activités de financement et de sollicitation auprès d'entreprises, d'organismes, du public en général et des membres de la SGCE, la Fondation est chargée de l'administration des deux concours qui récompensent annuellement les auteurs des meilleures publications. Ainsi, de 1989 à 2024 plusieurs productions ont été primées pour le Prix Raymond-Lambert : volume d'intérêt général en généalogie (n=36), dictionnaire généalogique (n=35) et article d'histoire de famille (n=71) et pour le Prix Denis-Beaulieu (article publié dans la revue *L'Entraide généalogique* (n=142), ce qui constitue au total 284 récipiendaires.

De même, la Fondation collabore non seulement activement à l'organisation du Brunch annuel (ou Dîner de gala) et de la Soirée de reconnaissance des bénévoles (5 à 7) de la Société, mais également sur demande à d'autres activités, projets, événements et réalisations de la SGCE.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

Avant l'instauration de la FAG, les membres de la SGCE étaient invités à acheter des billets de Loto afin de recueillir l'argent nécessaire pour se procurer l'équipement et le matériel requis.

La première assemblée de la Corporation A.G. s'est déroulée le 24 juin 1980 à 14 heures au 90 rue Rioux à Sherbrooke. Messieurs Raymond Lambert, Sauveur Talbot et Gaston Genest étaient présents. Quant à la première Assemblée générale annuelle, elle s'est tenue au même endroit à 19 heures le jeudi 30 avril 1981. Étaient présents messieurs Raymond Lambert, Gaston Genest, Sauveur Talbot, Gilles Lapierre et Michel Hébert. De plus, c'est en date du 22 décembre 1981 que la Fondation A.G. Inc. a obtenu son numéro d'enregistrement (0612333-50-07).

Le premier local de la SGCE était situé au sous-sol de l'Église St-Jean de Brébeuf au coin des rues Jacques Cartier et King.

Le premier rapport financier de la Corporation en date du 31 décembre 1980 s'établissait comme suit :

- Recettes totales : 5 cartes de membre X 2.00$ = 10.00$
- Déboursés totaux : 10.00$ (dépôt du rapport annuel)
- Surplus/déficit : NIL
- Valeur nette : NIL

Le coût annuel d'adhésion était donc de 2.00$ en 1980 et il s'élève présentement à 50$.

À l'origine, les principaux organismes donateurs étaient La Société St-Jean-Baptiste du Diocèse de Sherbrooke, la Caisse populaire Desjardins de Fleurimont, la Caisse populaire Perpétuel- Secours de Sherbrooke, Marcel Dallaire Inc. entrepreneur en plomberie, des citoyens de Sherbrooke et des anonymes. De nos jours, la Ville de Sherbrooke, les membres de la SGCE et de la FAG, divers bienfaiteurs, des entreprises de la région et des organismes subventionnaires figurent parmi les principaux contributeurs.

Pour célébrer le 20e anniversaire de la Société en 1989, le Conseil d'administration lance en mai un concours dans le but d'encourager la rédaction et la publication d'œuvres généalogiques réparties en 3 catégories : la meilleure monographie familiale, le meilleur volume d'intérêt général en généalogie et le meilleur article publié dans la revue *L'Entraide généalogique*. Aussi, afin d'assurer une excellente visibilité aux récipiendaires, la SGCE a choisi de jumeler en 1990, la remise de ces prix lors du Brunch annuel (ou Dîner de gala). Par ailleurs, depuis ces dernières années, l'attribution des Prix Raymond-Lambert et Denis-Beaulieu est sous la responsabilité de la FAG.

Le 15 octobre 1991, la SGCE a accepté son 2 000e membre tandis que 350 personnes ont procédé à leur adhésion en 2024. À ce propos, il est utile de mentionner que chaque membre de la FAG est également membre de la Société.

SITE INTERNET

Le site Internet de la SGCE (https://sgce.qc.ca) comprend ces deux sections se rattachant à la FAG :

- Fondation des Amis de la Généalogie Inc.
- Campagne de financement de la FAG

SIÈGE SOCIAL

FONDATION DES AMIS DE LA GÉNÉALOGIE INC.

275, rue Dufferin, 2e étage, Sherbrooke (Québec) J1H 4M5

Téléphone : 819 821-5414

Courriel : fondationag@sgce.qc.ca

DESCRIPTION DU LOGO

Fondation des Amis de la Généalogie Inc.

Le logo de la FAG, produit en 1980 et utilisé dans toutes les productions écrites et électroniques est l'œuvre de monsieur François Beaumont. Sa représentation graphique évoque parfaitement la mission et la vision de la FAG. Elle fait référence aux fondements qui définissent et unissent cet organisme à la SGCE ainsi qu'à la communauté sherbrookoise. Au surplus, l'ensemble de l'œuvre illustre la volonté de partage et de collaboration ainsi que l'engagement de la FAG avec ces différents partenaires.

De façon particulière, l'arbre feuillu symbolise depuis toujours la généalogie car il est usuel de dire « Faire son arbre » dans ce domaine de spécialisation. En effet, la réalisation d'un arbre généalogique retrace souvent la liste des membres d'une famille en établissant également une filiation entre ces personnes. La généalogie évoque donc une pratique qui a pour objet la recherche de la parenté et les relations entre des personnes.

Par ailleurs, le dynamisme de la FAG est souligné par les formes courbes du logo et la police de caractère utilisée dont le style épuré contribue à ajouter une certaine modernité aux travaux portant sur l'histoire et la généalogie. Quant aux couleurs retenues, elles évoquent toutes un aspect monétaire. De ce fait, le jaune est souvent associé à la richesse matérielle, le vert représente l'espérance et la vie, il est aussi porteur de chance et le symbole de la prospérité, les différentes nuances de gris qui servent de toile de fond à ce symbole reflètent la sagesse, l'expérience et une fois de plus, la richesse. Cette couleur est aussi associée à des éléments scientifiques et technologiques.

AUTEURS :

Marcelle Gingras · Manon Gagné · Lise Leblanc

Juin 2025

Fondation des Amis de la Généalogie Inc.

LE 45E ANNIVERSAIRE DE LA FAG :

UNE HISTOIRE TRICOTÉE SERRÉE AVEC LA SGCE

L'année 2025 marque le 45e anniversaire de la Fondation des Amis de la Généalogie Inc. À cette occasion, diverses actions seront mises à profit afin de souligner cet événement majeur et de rappeler le rôle essentiel de la FAG qui est de soutenir financièrement la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est (SGCE) fondée en 1968. De ce fait, le thème retenu décrit parfaitement l'alliance entre ces deux entités car l'expression « être tricoté serré » définit quelque chose de soudé, uni par un lien et elle s'applique généralement à un groupe de personnes.

De même, par analogie, 45 années d'union maritale correspondent aux Noces de vermeil caractérisées par la fusion de l'expérience et de la passion. Le vermeil étant un alliage précieux d'or et d'argent, il incarne donc la résilience, la maturité et l'harmonie d'une relation ayant bravé les ans. Alors que l'or évoque l'exaltation, l'amour et la chaleur qui persistent toujours, l'argent représente pour sa part, la solidité de l'union, la sagesse et l'expérience accumulées au fil du temps. Une fois de plus, cette description illustre très bien le mandat et la liaison que la FAG entretient avec la SGCE.

RÉUNIONS DU CA ET DE L'AGA

Les réunions du Conseil d'administration de la Fondation se déroulent généralement une fois par mois à l'intérieur des bureaux que cet organisme partage avec la SGCE. Plusieurs points sont abordés dans l'ordre du jour comme le rapport de la trésorerie, le suivi concernant les démarches de sollicitation de dons effectuées et celles à entreprendre, les projets en cours et en voie de développement, les nouvelles au sujet de la SGCE, les affaires diverses où les administrateurs ont l'occasion de transmettre des informations et d'apporter des suggestions concernant des situations, démarches ou événements en particulier ainsi que la date des prochaines réunions. De plus, l'ensemble des discussions et commentaires par rapport à chacun de ces éléments est toujours consigné dans un procès-verbal. Il en va de même, pour tous les points traités lors de l'AGA de la Fondation qui se réalise en commun avec celle de la SGCE au mois de mars de chaque année.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Cet acte écrit constitutif de la Fondation des Amis de la Généalogie Inc. comprend une suite d'articles précisant l'ensemble des dispositions relatives au mode de fonctionnement de l'organisme ainsi que les objectifs, les moyens et les règles qui régissent ses activités. Il contient des clauses portant notamment sur ces divers thèmes :

- Les **définitions** des principaux termes comme administrateur, assemblée générale, assemblée spéciale, conseil d'administration, membre régulier, siège social ;
- L'**interprétation** de certains mots ;
- Le **siège social** de la Fondation ;
- Les informations relatives aux **membres** telles que les catégories de membres, leur mode d'adhésion, de retrait et d'expulsion, les avis de convocation aux réunions, le droit de siéger au CA et de participer aux délibérations de la Fondation, le droit de vote, le droit de vérifier les procès-verbaux et les livres comptables ;
- La période d'adhésion et le montant de la **cotisation annuelle** ;
- Les **réunions des membres** telles que l'assemblée générale annuelle, l'assemblée spéciale et les procédures qui s'appliquent ;
- La **gouvernance** incluant les pouvoirs et responsabilités du CA, la composition du CA, l'élection des membres du CA, la démission ou le renvoi d'un membre du CA, les réunions du CA, la présidence et les rôles des autres administrateurs, les comités spéciaux, la rémunération des administrateurs et des membres, le cas échéant ;
- L'**administration financière** c'est-à-dire, les finances et la vérification comptable, la tenue et l'inspection des livres et des registres ;
- Le processus de **modification des statuts et règlements** ;
- La distribution des **biens** et la mise en **liquidation** de la Fondation.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Depuis sa création et curieusement, plus de 45 personnes bénévoles se sont engagées dans l'organisation et le bon fonctionnement de la FAG Inc. dont les suivantes :

PRÉSIDENCE

† Raymond Lambert	(1980 à 1984)
Micheline Gilbert Leclaire	(1985 à 2001)
Réjean Roy	(1992 à 2000)
Jean-Claude Fontaine	(2001 à 2006)
Lise Leblanc	(2006 à 2013)
Jacques Gagnon	(2014 à 2018)
Paul Desfossés	(2018 à 2019)
Gilles Samson	(2020 à 2021) et (2023 à 2024)
Manon Gagné	(2022) et (2024 à 2026)

VICE-PRÉSIDENCE

Gaston Genest	(1981 à 1984)
† Sauveur Talbot	(1985 à 1986)
† Guy Breton	(1992 à1998)
Paul Beaumont	(1999 à 2005)
Serge Blais	(2017 à 2018)
Lise Leblanc	(2024 à 2026)

SECRÉTARIAT

Gaston Genest	(1980)
Renée Arsenault-Delisle	(2003 à 2005)
Marie Gagné	(2001 à 2002)
Jean-Guy Bellerose	(2006 à 2017)
Manon Gagné	(2017 à 2021)
Christiane Ruel	(2022 à 2023)
Lise Leblanc	(2023 à 2024)
Marcelle Gingras	(2024 à 2026)

SECRÉTARIAT ET TRÉSORERIE

Michel Hébert	(1980 à 1984)
Renée Arsenault-Delisle	(1985 à 1991)
† Gilles Gilbert	(1992 à 2001)

TRÉSORERIE

Paul Beaumont	(2002)
Marie Gagné	(2003 à 2005)
Jean-Claude Fontaine	(2006 à 2008)
Jacques Boislard	(2009 à 2013)
Julie Morin	(2014 à 2017) et (2020)
Jacques Lebel	(2017 à 2019)
Claire Gagnon	(2020 à 2024)
Clément Jacques	(2024 à 2026)

AUTRES MEMBRES ADMINISTRATEURS

† Sauveur Talbot	(1980 à 1984) et (1987 à 1991)
Gilles Lapierre	(1980 à 1991)
† Guy Breton	(1985 à 1991)
Yvonne Nadeau	(1992 à 1997)
Claude St-Pierre	(1992 à 1995)
Renée Arsenault Délisle	(1996 à 2002)
Paulette Gendron	(1998 à 2001)
Réjean Roy	(2001) et (2015 à 2019)
Jean-Guy Bellerose	(2002 à 2005)
† Roger Gaudreau	(2002 à 2004)
Michel Thibault	(2004 à 2006)
Jacques Boislard	(2006 à 2008)
Christiane Ruel	(2006 à 2008)
† Lucien Lemay	(2008 à 2014)
Julie Morin	(2010 à 2013) et (2018 à 2019)
Francine Émond	(2011 à 2012)
Serge Blais	(2014 à 2015)
Michel Goyette	(2015 à 2017)
Gilles Samson	(2017 à 2019)
Luc Chrétien	(2018 à 2019)
Jacques Lussier	(2018 à 2019)
Paul Desfossés	(2020 à 2021) et (2022 à 2024)
Claire Gagnon	(2020)
Gilles Samso	(2022 à 2023)
Manon Gagné	(2023 à 2025)
Daniel Lussier	(2023 à 2025), représentant de la SGCE

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Pour l'année 2024-2025, les travaux suivants inhérents à la SGCE sont envisagés avec la grande majorité des dons recueillis par la FAG :

VIRAGE NUMÉRIQUE

La Société de généalogie des Cantons-de-l'Est a amorcé un programme d'intégration dans sa bibliothèque numérique des répertoires et des revues qu'elle a déjà publiés. À l'avenir, l'acquisition de tels documents en format numérique sera privilégiée.

AMÉLIORATION DES SERVICES INTERNET ET WIFI

La SGCE désire également améliorer dans ses locaux, l'accès à Internet et la connexion au Wifi pour les rendre disponibles aux membres, aux bénévoles et autres personnes concernées. Ce projet pourra faciliter leurs recherches généalogiques en simplifiant la navigation et en la rendant plus intuitive.

BONIFICATION DES BASES DE DONNÉES DANS LE RÉSEAU INTRANET

La SGCE souhaite notamment augmenter dans ses locaux, l'offre d'accès à ses membres à d'importantes bases de données afin de leur permettre d'étendre leurs possibilités de recherches.

VISION D'AVENIR

En raison de son âge peu avancé, force est de constater que la FAG est encore très jeune sur le plan historique. De même, étant donné que de plus en plus de personnes reconnaissent son bien-fondé et que plusieurs instances soutiennent dorénavant son mandat, son avenir s'avère fort prometteur. Il y a d'abord son futur qui se conjugue au présent grâce aux nombreuses collaborations qui se poursuivront assurément avec la SGCE, sans compter d'autres possibilités qui restent à inventer. Il s'agit donc d'un futur appartenant aux individus qui auront la motivation nécessaire pour maintenir leur engagement face à cette noble cause qu'est la généalogie et le désir de tracer la voie aux générations qui prendront le relais.

Membres du CA